

Pour la cohérence et l'unification de la démarche d'information culturelle des pays ACP : l'exemple Sudplanète

Intervention d'Olivier Barlet, chargé de développement des sites internet à Africultures, au colloque « Culture et création : facteurs de développement » (organisé par la Commission européenne à Bruxelles du 1^{er} au 3 avril 2009) à l'atelier transversal « Information et communication des acteurs culturels ACP : quels outils pour quels objectifs »

1) un projet issu d'un travail de terrain depuis 1992

Africultures, créée en 1997, faisait suite aux cinq ans de *La Lettre des arts et des musiques africains*. C'est donc depuis 1992 que l'équipe d'Africultures travaille en liaison avec les artistes africains. Le site internet a été créé dès 1998 (aujourd'hui, plus d'un million de visites sur les sites générés par Africultures), et la lettre d'information hebdomadaire en 1999 (aujourd'hui près de 100 000 destinataires).

Très vite s'est posée la question d'une cohérence de l'information mise en ligne : les champs de la base de données ont évolué en fonction des besoins, se complexifiant progressivement, intégrant de nouvelles dimensions pour tenir compte des demandes d'information.

Cette base de données sert de base au site africultures.com, ainsi que d'Africinfo.org (site du Réseau d'information culturelle en Afrique) et Africine.org (site de la Fédération africaine de la critique cinématographique), mais aussi au site Sudplanete.net, portail de la diversité culturelle qui groupe pour le moment tous les pays ACP ainsi que d'Asie du Sud-Est mais pourrait s'étendre à tous les pays du Sud. Il référence également les opérateurs culturels et institutions du Nord travaillant avec le Sud.

Tout autre site internet peut utiliser les informations de Sudplanète en opérant des liens. Nous étudions la possibilité de proposer ce service à tout site par une mise en surbrillance automatique des noms et prénoms des artistes ou professionnels dans les textes avec lien systématique sur la fiche correspondante comme c'est déjà le cas sur Sudplanète.

La base de données touche aujourd'hui toutes les disciplines artistiques, est ouverte à tous les créateurs, artistes, professionnels, groupes, lieux de spectacle, structures et opérateurs culturels publics et privés.

Elle recense à ce jour 15 400 artistes, groupes et professionnels, 16 000 événements culturels, 4300 structures professionnelles, 2800 lieux de spectacle, 6500 films, 9000 livres, 1600 disques, 600 spectacles, etc. Sudplanète offre aussi un agenda de quelque 750 festivals des pays ACP.

La base de données est structurée autour des personnes :

- elles sont le contact possible et la source d'information,
- elles sont dotées d'un identifiant unique : leur adresse courriel,
- elles peuvent obtenir un mode de passe qui les rend propriétaires de leur espace et peuvent ainsi en gérer l'information par des formulaires simples mais précis.

C'est ainsi que les artistes et créateurs, ainsi que les opérateurs culturels et responsables de la communication de toute structure agissant dans le domaine culturel peuvent gérer leur information en temps réel, en toute égalité, sans hiérarchie et sans limite. La différence se fait dans le dynamisme qu'ils apportent à présenter leur information et bien sûr dans la qualité des

œuvres et des activités. Des photos, galeries, vidéos et extraits musicaux permettent d'illustrer largement leur communication, tandis que leur information peut déboucher sur leur propre site internet selon un système de kits où ils choisissent le graphisme et les contenus.

Le site sudplanete.net existe. Il demande encore à être développé pour atteindre tous ces objectifs : nous préparons un nouveau graphisme allant de paire avec une circulation et recherche d'information encore mieux développée, ainsi que la réalisation de nouvelles fonctionnalités pour les sites personnels.

2) un soutien international

La base multilingue Sudplanète (aujourd'hui français – anglais – portugais, bientôt aussi espagnol et arabe) et son site internet a été financée au départ par une subvention du ministère français des Affaires étrangères, dans le cadre d'un programme de contribution à la diversité culturelle.

Africultures étant chargée de la communication de l'unité de gestion du programme d'appui UE-ACP aux industries culturelles ACP, la base Sudplanète sert aujourd'hui d'outil et de référence à ce programme qui développe l'Observatoire culturel des pays ACP.

Africultures fait partie de l'Alliance globale de l'UNESCO et celle-ci a officiellement recommandé de s'y répertorier et de l'utiliser.

Le fonds des inforoutes de l'organisation internationale de la Francophonie a soutenu et soutient la création de sites internet qui prennent Sudplanète comme base : Africinfo, Africiné, Afrilivres, AfriBD.

Issu de la pratique de terrain d'Africultures, Sudplanète est ainsi pris en compte et soutenu par les institutions nationales et internationales.

3) les enjeux d'une unification cohérente de l'information

La promotion des créateurs et opérateurs du Sud et partant la circulation et la diffusion de leurs créations est limitée par l'absence de visibilité internationale. Aucun portail ne s'impose encore comme référence pour tous. L'information est dispersée.

A l'heure où l'internet s'organise en grands portails de référence, il est pourtant crucial de ne pas multiplier les initiatives mais de travailler en synergie et dans le respect des démarches de chacun sur un projet commun permettant les recherches et les valorisations nécessaires.

Le volume de données est tel que cet outil unique et fédérateur est impossible sans la mobilisation et le contrôle de ceux-là même qui détiennent leur propre information : les artistes et créateurs, opérateurs et structures.

Pour être possible mais aussi fédérateur, cet outil doit donc être possédé par ceux qu'il concerne. Le web 2.0 le permet : sur Sudplanète, chacun peut être propriétaire de ses pages et assurer ainsi sa propre communication.

Il serait intéressant qu'au-delà de la gestion de ses propres informations, Sudplanète offre à tout créateur sur son site internet généré (et qui peut être doté de sa propre adresse internet

renvoyant sur le son site sudplanète) des services supérieurs à un blog parce qu'ils lui permettront des économies d'échelle :

- publication de documents, photos, vidéos et bandes-annonces, extraits musicaux,
- lettre d'information aux contacts professionnels,
- forum de discussion,
- dossiers de presse téléchargeables,
- visuels téléchargeables en bonne résolution pour la presse,
- liens, etc.

Des sites dédiés peuvent ainsi également être générés pour chaque création (film, spectacle, livre, exposition, etc.) et dotés de leur nom propre, en lien avec le site sudplanète de l'artiste ou de sa structure.

On mesure à quel point une telle base de données peut aider à combler le vide en matière de renseignement statistique pour les observatoires culturels et les décideurs et contribuera ainsi à l'élaboration des politiques culturelles et de coopération.

Elle servira également de répertoire des artistes, opérateurs et structures et comme interface de contacts. L'internet se développe vite mais il est encore flageolant dans certains pays ACP : dans cette phase de transition, des répertoires nationaux peuvent être édités sans difficulté à partir de la base de données. Le délai imparti est d'ailleurs une motivation de plus pour les acteurs qui ne remettront plus l'effort à plus tard.

4) la motivation des acteurs :

De nombreuses initiatives se développent qui invitent les acteurs de la Culture à entrer leurs informations. Ils ne peuvent répondre à cette multiplicité de démarches. Une référence unique est nécessaire mais il faut qu'elle s'impose comme telle.

Suplanète enregistre des dizaines de nouvelles entrées chaque jour. Les opérateurs créent et actualisent leurs fiches et une employée d'Africultures valide les nouvelles données. Mais en dépit de nos relances automatisées, les festivals n'entrent pas assez leurs informations et la progression de la base de données est encore trop liée à l'investissement en travail que nous y mettons.

Au vu de cette expérience, il nous semble que pour résoudre cette difficulté, il faudrait :

a) qu'une synergie se mette en place à travers une réunion des opérateurs travaillant sur des bases de données sur les cultures ACP pour mettre en place ensemble, dans le respect des démarches de chacun, un outil unique et fédérateur.

b) que cette réunion soit organisée par les organisations internationales et qu'elles soutienne la démarche qui en sortira pour que celle-ci soit prise en compte par l'ensemble des opérateurs et du milieu culturel.

c) Un bon moyen serait qu'elles demandent aux créateurs et structures qui s'adressent à elles pour des financements de renseigner cette base qui comprendrait tous les champs nécessaires (publics et internes) :

- pour éviter le double-emploi et la répétition des présentations dans les différents dossiers,
- pour alléger les dossiers à transmettre,

- pour les encourager ainsi à prendre en mains leur communication et leur visibilité selon un cadre cohérent permettant toute recherche utile.

d) Les festivals et autres événements culturels pourraient faire de même au moment de l'inscription des œuvres et des artistes : cela permettrait d'éviter une transmission tardive des textes et photos qui grève la qualité des catalogues et leur livraison à temps à l'imprimerie.

Outre bien sûr la qualité du service proposé, ce n'est qu'avec ce soutien institutionnel qu'une base et son portail se dégageront comme référents pour tous, mais pour mobiliser entièrement les acteurs du Sud, il faudrait qu'elle offre une motivation supplémentaire : la mise en réseau.

5) la mise en réseau comme solution à la motivation

Aujourd'hui, les différents métiers et activités agissent souvent de façon isolée, sans information cohérente à leur disposition, sans possibilité d'échange en dehors de quelques réseaux ayant réussi à se constituer.

Avoir accès à l'information et aux échanges professionnels de son activité est extrêmement attractif.

Dans le projet Sudplanète, une fois référencé, chacun pourra profiter de pages dédiées à son activité et comportant :

- des informations professionnelles : fil de dépêches professionnelles, agenda des événements culturels et des formations, répertoire des contacts par pays, appels à propositions,
- des échanges de conseils et bonnes pratiques : forum professionnel, documents adaptés,
- des services : offres et demandes d'emploi, petites annonces, recherche de synergies.

Ces services attractifs encourageront la mise en réseau, l'échange d'informations et de bonnes pratiques ainsi que la professionnalisation des acteurs.

C'est ainsi en groupant le poids des bailleurs et les services rendus aux professionnels que le portail de la diversité pourra devenir la référence et donc l'outil souhaité par tous.

Pour satisfaire aux exigences de neutralité et pouvoir se situer au-dessus des intérêts politiques ou diplomatiques, la réalisation de ce portail en synergie doit être confiée à un opérateur privé ayant fait ses preuves dans le domaine et dont le sérieux et la compétence sont avérées.